

INCa : Proposition d'évolution des missions des RRC

L'Institut National du Cancer a publié un rapport proposant une évolution des missions et de l'organisation des Réseaux Régionaux de Cancérologie (RRC) et des Centres de Coordination en Cancérologie (3C).

L'enjeu est de faire évoluer ces organisations, en réponse à l'objectif 16 du Plan cancer 2014-2019 qui vise à optimiser l'ensemble des structures de la cancérologie, et afin de :



Une évaluation issue d'une large consultation des acteurs

Les 25 RRC fédèrent dans chaque région l'ensemble des établissements et des professionnels de santé prenant en charge des patients atteints de cancer. Ils s'appuient notamment sur 260 3C, cellules opérationnelles chargées de la qualité au niveau des établissements de santé.

L'Institut national du cancer s'est appuyé sur les bilans

d'activité et les données d'évaluation et sur une large consultation des acteurs (RRC, 3C, professionnels) et des parties prenantes via notamment son comité des usagers et des professionnels. Les travaux ont été conduits en lien avec la Direction générale de l'offre de soins et en concertation avec les Agences régionales de santé.

Ces structures mises en place lors du premier Plan cancer ont fortement contribué au développement de la coordination des acteurs de santé et à l'amélioration de la qualité des prises en charge. Leurs missions sont à clarifier pour répondre aux besoins des patients et des professionnels et pour définir une organisation plus lisible et efficiente, tenant compte du nouveau périmètre géographique des régions.

Evolution des RRC : renforcer la coordination régionale au service des usagers et en appui des professionnels et établissements de santé

Les propositions visent à renforcer et clarifier le rôle des RRC en leur confiant notamment les missions de :

- rendre lisible, pour les patients comme pour les professionnels dans chaque région, l'ensemble de l'offre de soins pour les traitements des cancers ainsi que les soins de support sur tous les champs de la cancérologie ;
- participer à l'élaboration des référentiels nationaux de bonnes pratiques cliniques via notamment le dispositif de labellisation piloté par l'Institut national du cancer dans une logique d'harmonisation des pratiques

professionnelles sur l'ensemble du territoire et selon les règles de qualité et d'indépendance de l'expertise sanitaire ;

- coordonner l'organisation des réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) et l'évaluation de la qualité de soins en cancérologie.

Clarifier l'organisation régionale et territoriale

L'évolution proposée vise à conforter l'appui apporté par ces structures aux Agences régionales de santé pour le pilotage régional de la lutte contre le cancer. Elle implique de :

- labelliser dans les 17 nouvelles régions un réseau régional de cancérologie, à partir des RRC actuellement reconnus par l'Institut national du cancer, chaque réseau régional pouvant comporter des antennes territoriales ;
- redistribuer les missions actuelles confiées aux 3C entre le RRC et les établissements de santé.

L'objectif est de donner plus de lisibilité et de cohérence aux organisations actuelles, en clarifiant les liens entre les différents acteurs, tout en conservant les acquis en termes de sécurité et de qualité des prises en charge.

Ces propositions sont soumises au ministère chargé de la santé à qui il appartient d'arrêter le nouveau référentiel des missions des RRC qui déterminera le schéma-cible d'organisation régionale et territoriale, ainsi que le calendrier de la conduite du changement.

Les ARS conduiront les évolutions selon le schéma retenu, en fonction de l'existant et des spécificités de leurs territoires, avec l'appui de la Direction générale de l'offre de soins et de l'Institut national du cancer.

Pour télécharger le rapport de l'INCa :

[Evolution des missions des réseaux de cancérologie \(4789 téléchargements \)](#)

source : [INCa](#)